

MASTER MEEF

MENTION PREMIER DEGRÉ

Objectifs de la formation

Les deux parcours de la mention « premier degré » du master MEEF ont pour but de préparer soit au métier de **professeur des écoles**, soit à celui de **professeur des écoles en langue et culture régionale**.

Le master MEEF mention « premier degré » :

- permet d'acquérir les bases d'une culture commune à tous les enseignants, comportant des apports de connaissances sur le système éducatif, une réflexion sur ses enjeux et ses finalités, la maîtrise d'outils indispensables au processus d'enseignement, une formation en langue vivante, au et par le numérique ;
- offre une formation professionnelle en alternance s'appuyant sur des stages en écoles qui commencent dès le premier semestre du master ;
- comporte des approfondissements disciplinaires orientés vers une meilleure maîtrise des savoirs à transmettre tout en préparant les étudiants vers la réussite aux concours de recrutement des enseignants (CRPE) dès la fin de la première année de master ;
- intègre une dimension réflexive qui se traduit par la rédaction d'un mémoire de master faisant appel à la recherche en éducation.

Public visé

Le master MEEF mention « premier degré », parcours professeur des écoles, s'adresse principalement **aux étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme admis en équivalence**. Cette formation est également **accessible aux étudiants issus d'écoles d'ingénieurs ou de filières de santé**.

Moyennant des aménagements spécifiques de parcours et un dispositif de validation d'acquis, **la formation est susceptible d'accueillir des professionnels, en particulier des enseignants en exercice souhaitant acquérir un diplôme de master**.

Organisation de la formation

Les deux parcours de la mention MEEF « premier degré » sont organisés selon la forme classique d'un master, en 4 semestres composés d'unités d'enseignement d'ossature (UEO) et de parcours (UEP), elles-mêmes constituées par des éléments constitutifs (EC). L'ensemble compte pour 30 crédits ECTS par semestre.

La deuxième année du parcours-type s'adresse aux candidats admis aux concours de recrutement et s'appuie sur une formation en alternance dont un mi-temps devant des classes. Les étudiants ayant validé leur 1ère année de master sans réussir le concours ont la possibilité de poursuivre en 2ème année et/ou de préparer à nouveau le concours.

Semestre 1 (254h)

- Culture commune (18h)
- Stage d'observation (2 à 3 semaines)
- Connaissance et maîtrise des disciplines (188h)
- LVE, TICE et initiation à la recherche (42h)

Semestre 2 (254h)

- Culture commune (54h)
- Approfondissements disciplinaires (146h)
- Stage de pratique accompagnée (3 à 4 semaines) (12 h)
- LVE, TICE, initiation à la recherche (42h)

Semestre 3 (162h)

- Culture commune (48h)
- Compétences disciplinaires professionnelles (60h)
- Pour les stagiaires, lauréats du concours : parcours en alternance stage / encadrement et suivi | pour les étudiants (en préparation du concours) : pratique d'accompagnement (12h)
- LVE, TICE appliqués aux enseignements et accompagnement à la rédaction du mémoire (42h)

Semestre 4 (150h)

- Culture commune (36h)
- Parcours en alternance : stage en responsabilité à mi-temps + encadrement et suivi (12h)
- Accompagnement à la rédaction du mémoire, compléments disciplinaires et didactiques (102h)